

# Miconia

*Miconia calvescens*

## Carte d'identité

- ▶ Originaire d'**Amérique centrale** et du **Sud**
- ▶ Colonise les lisières de forêts, les bordures de rivières et de pistes
- ▶ Est appelé « **cancer vert** » en Polynésie
- ▶ **Dissémine ses graines** par de nombreuses voies : le vent, l'eau et la terre transportée par les animaux et par l'homme (chaussures, véhicules)
- ▶ Possède une **forte capacité de reproduction** : 3 saisons de floraison/an et plusieurs millions de graines produites/arbre/an qui restent actives dans le sol pendant plus de 15 ans !



C'est une  
**espèce exotique  
envahissante !**

(Arrêté ministériel du 9/08/2019,  
JORF n°0223 du 25 septembre 2019)



## Impacts

- ▶ Classée parmi les **100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN
- ▶ Provoque une forte **baisse de la biodiversité floristique et faunistique**
- ▶ Favorise les **risques d'érosion** en rendant le sol plus instable

## Répartition en Martinique

*Miconia calvescens* colonise les bordures de rivière et les trouées des forêts humides de basse et moyenne altitude. L'espèce est déjà présente sur les communes d'Ajoupa-Bouillon, de Gros-Morne et du Morne-Rouge !



Lè zot wè an *Miconia* an nou aji !

## Que faire en cas d'observation de *Miconia calvescens* ?



### 1 ▶ Ne pas cueillir ou propager cette espèce

sous peine de sanctions

(article L415-3 du code  
de l'environnement)



### 2 ▶ Rincer ses chaussures

(et tout ce qui a pu être en contact avec  
de la terre contaminée par les graines)  
avec de **l'eau salée type eau  
de mer** et les **brosser** ensuite à  
domicile



### 3 ▶ Prévenir la DEAL Martinique :

les signalements permettront  
de mieux connaître  
la répartition de l'espèce

# Comment reconnaître *Miconia calvescens* ?

Miconia possède de grandes feuilles avec une coloration caractéristique :

**Face supérieure :**

veloutée verte foncée à nervures blanches

**Face inférieure :** couleur violette



Individu en fleurs



Individu en fruits



Plantule



Jeunes plants ayant régénéré à partir de billons laissés au sol



Il peut atteindre jusqu'à 12 m de haut



Individus adultes

**Pour signaler Miconia ou toute autre espèce exotique envahissante en Martinique :**

[eee972@developpement-durable.gouv.fr](mailto:eee972@developpement-durable.gouv.fr) ou

<http://enqueteur.martinique.developpement-durable.gouv.fr/index.hp/823176?lang=fr>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou votre tablette

